



TOUS ENSEMBLE LE 25 juin 2026 !

Débrayons devant nos établissements

De plus en plus, les salariés d'APF France handicap doivent **assumer et gérer le manque d'effectif** sans que les directions prennent leurs responsabilités et organisent le sous-effectif. Ceci provoque une perte de sens dans le travail et un énorme conflit de valeurs pour les salariés.

Notre **secteur reste celui qui est le moins rémunérateur**, bien qu'il **impose aux salariés énormément de contraintes** : travail le week-end et les jours fériés, la nuit, forte amplitude horaire. Nous exigeons que ce travail soit mieux rémunéré.

Actuellement APF France handicap recrute beaucoup de nouveaux personnels, en revanche **elle a du mal à les garder, le taux de turn-over ne fait qu'augmenter** (30% des salariés ayant moins de 4 ans d'ancienneté quittent APF France handicap). Ceci questionne sur l'attractivité dans notre association.

La direction générale n'a aucune vision sur l'avenir, elle tire à vue pensant réduire les déficits, alors qu'elle prend des mesures qui dans le temps vont impacter lourdement l'association voir peut-être conduire à sa fermeture définitive !!!

Après avoir licencié 220 comptables des CGM, APF France handicap s'offre le luxe d'en recruter plus de 160 dans ses 5 CSP. **Où est l'économie !!! Encore une fois de plus une errance de gestion.**

Les nouveaux comptables et gestionnaires de paie des CSP se retrouvent avec des **conditions d'emplois indignes**, leur **santé est mise en danger** par la **surcharge de travail**, le **manque d'anticipation et d'organisation** d'APF France handicap.

👉 NOUS EXIGEONS :

- **Une augmentation immédiate de nos salaires.**
- **Alors que le mode dégradé à APF France handicap devient la norme, nous exigeons d'être le nombre suffisant pour pouvoir accompagner et soigner dignement les usagers.**
- **Stop à l'utilisation des personnels paramédicaux et d'animation pour remplacer les AES AMP absents dans les établissements.**
- **Arrêt de l'externalisation des services : Logistique, restauration, ménage, entretien des véhicules, ubérisation de l'animation et de l'accompagnement, etc.**
- **Nous exigeons le recrutement de personnel soignant plutôt que l'utilisation de professionnels libéraux qui ne s'impliquent pas dans l'établissement.**
- **Ne pas remplacer les personnels d'animation par des bénévoles non qualifiés.**
- **8% des postes ne sont pas pourvus à ce jour à APF France handicap alors qu'ils sont financés, nous exigeons des embauches immédiates et que l'ensemble des postes soit pourvu au plus vite.**
- **Nous exigeons que des mesures d'attractivités soient prises et d'arrêter le management toxique dans certains établissements qui fait fuir les salariés.**
- **Nous exigeons que nos bulletins de salaires soient justes, sans report de variables chaque mois et que nos salaires soient versés à date fixe.**

- Nous exigeons une montée en compétence des salariés « faisant fonction » par une formation qualifiante leur permettant d'accéder au diplôme du métier qu'ils exercent ainsi que le salaire y afférant.
- Le Ségur pour tous les salariés des délégations, Siège, Service Informatique et CSP de Paie et Comptabilité.
- Nous déplorons l'arrêt systématique sans réflexion des investissements pour l'entretien des bâtiments qui se dégradent de plus en plus. Nous exigeons qu'un plan de rénovation soit mis en place pour les établissements le nécessitant.
- Une prise en compte de la souffrance au travail et de la dégradation de la santé des salariés des CSP par des mesures présentées dans les plus brefs délais au CSE Central de juin ainsi qu'une remise à plat de l'organisation.
- Nous réclamons une prime carburant pour les collègues éloignés de leur lieu de travail et n'ayant pas de transport en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.

Les salariés d'APF France handicap ne sont pas des variables d'ajustement, ils n'ont pas vocation à pallier aux errances de gestion passée et à venir.

La direction nationale doit prendre ses responsabilités sans quoi nous assisterons à une fuite massive des salariés qui impliquera une dégradation plus importante des accompagnements et soins des usagers.

Pour cela nous invitons les salariés d'APF France handicap à se mobiliser massivement

📢 LE 25 JUIN 2026, FAISONS ENTENDRE NOTRE COLÈRE !

- Débrayons devant nos établissements

- Montrons que nous sommes

LE CŒUR ET LA FORCE DE NOS ÉTABLISSEMENTS

Il en va de l'avenir de nos conditions d'emploi, de notre santé, de notre sécurité et de la qualité des soins et d'accompagnement des usagers.

**POUR UNE JUSTICE SOCIALE, POUR NOS DROITS,
POUR NOTRE DIGNITÉ**

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?

**la
cgt**

Pour toutes questions sur vos droits ou la situation

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com ☎ 07 83 32 49 33

🌐 www.cgtafpf.com 📘 <https://www.facebook.com/cgtapf.cgt>